



à la Sous-Préfecture  
**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU  
CAMBRESIS**

**Première convocation en date du seize juin deux mille vingt-trois adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriale.**

Le vingt-deux juin deux mille vingt-trois les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, à 10h00, en salle Matisse, espace Cambresis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

17 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (17)

1. Madame DEPRez Marie-José, Clary
2. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque
3. Monsieur DEVILLERS, Cambrai représenté  
Madame SAYDON
4. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon
5. Monsieur DOBREMETSZ, Cambrai représenté  
Monsieur IVANEC
6. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois
7. Monsieur DUEZ Pascal, Villers en Cauchies
8. Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au Pays, Escarmain
9. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien
10. Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis
11. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies
12. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières  
Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac
13. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au Pays, Montay
14. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles
15. Madame RICHOMME Liliane, Caudry
16. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Oile
17. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays

Membres excusés

*Membres du Bureau*

- Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert
- Monsieur BISIAUX Christophe, Capelle sur Ecaillon
- Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
- Monsieur COQUELLE Guy, Proville
- Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
- Monsieur IVANEC Bruno, Fontaine Notre Dame suppléé par Monsieur DOBREMETSZ

- Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes
- Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry
- Monsieur QUONIOU Henri, Saint Souplet
- Madame SAYDON Laurence, Cambrai suppléée par Monsieur DEVILLERS

*Présidents des EPCI*

- Monsieur SAGNIEZ Paul, Solesmes, CCPS
- Monsieur SIMEON Serge, Le Cateau Cambresis, CA2C
- Monsieur SIEGLER Nicolas, Cambrai, CAC

- Monsieur MESSIEN, Président du conseil de développement

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20230626-D2023\_15-DE

## **Objet : Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la 3ème révolution Industrielle (COT TRI) : Evaluation – valorisation**

Le Pays du Cambrésis a contractualisé un COT TRI avec l'ADEME et la Région, sur 3 ans (octobre 2020 à octobre 2023), avec 9 domaines de coopération.

Un financement de 431 655 € a été obtenu pour mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés répartis : montant fixe de 270 000 € + variable : 161 655 €.

Au regard de la convention engagée avec l'ADEME, le Pays du Cambrésis devra adresser un rapport final avant la fin de la durée contractuelle de l'opération, soit fin août 2023.

Ce rapport devra valoriser l'ensemble des actions réalisées par le territoire (porté directement par le Pays et porté par des partenaires), mesurer les résultats quantitatifs et qualitatifs dont les indicateurs contractuels, envisager les orientations pour la poursuite de l'activité, compléter la fiche de valorisation. Au-delà de ce rapport contractuel, le Pays du Cambrésis souhaite en faire un document sur lequel il puisse s'appuyer pour continuer à soutenir les besoins des collectivités de l'arrondissement.

Au regard des retours, le Pays souhaite missionner le bureau d'étude JPC Partner qui a déjà la connaissance du territoire ayant travaillé sur la rédaction du PCAET. La mission, estimée à 8 700 € TTC, se déroulera en 4 temps :

- Participation de réunions (cadrage technique, COPIL, suivi)
- Analyse du contrat COT TRI et collecte de données
- Analyse et consolidation des résultats
- Rédaction du rapport final

**Il est proposé au Bureau de :**

- **Valider le choix du prestataire JPC Partner pour la mission d'évaluation – valorisation du COT TRI**
- **Autoriser le Président à signer le devis et tout document s'y afférent.**

**Le Bureau après en avoir délibéré, décide de valider le choix du prestataire JPC Partner pour la mission d'évaluation – valorisation du COT TRI et d'autoriser le Président à signer l'acte d'engagement et tout document s'y afférent**

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Publié le ..... - 5 JUIL. 2023

Certifié exécutoire le ..... - 5 JUIL. 2023

Le Président,

Sylvain TRANOY



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20230626-D2023\_15-DE